



Modalités pédagogiques et organisationnelles de la continuité pédagogique

Cabinet

168 rue Caponière
BP 46184
14061 Caen Cedex

1. Préconisations organisationnelles

- Recenser tous les contacts téléphoniques et mails de tous les personnels, de tous les parents.
- Recenser les élèves et les personnels qui n'ont pas d'ordinateur chez eux et/ou de connexion internet afin de prévoir un autre mode de transmission des cours et activités à réaliser.
- Vérifier que les parents et élèves peuvent bien communiquer via l'ENT ou internet notamment avec les professeurs (activer les droits si ce n'est pas le cas)

2. Préconisations pédagogiques

- Identifier avec les enseignants et l'appui de l'équipe numérique les outils et les ressources qui peuvent être mobilisés : ces outils et ressources sont recensés dans le guide qui vous a été communiqué par votre IEN. L'utilisation des outils communément maniés par l'équipe pédagogique est recommandée (blog de l'école).
- Accompagner les enseignants à la prise en main des outils pour l'enseignement à distance avec l'équipe numérique.
- Accompagner les élèves à la prise en main d'outils choisis par les équipes pédagogiques de l'école.
- Prévoir l'organisation du travail des élèves.
- Prévoir la possibilité de déposer le travail au format papier à l'attention des élèves.
- Construire le projet individuel de continuité pédagogique des élèves à besoin particulier (enseignants et AESH).